

BONJOUR

- Une enquête sur les enjeux du vieillissement en ville
- Course pédestre : la Glanetaude, c'est le 1^{er} juin
- Passez un dimanche au bord de l'eau le 26 mai

- Contes créoles le 29 mai avec Coquelicontes
- 7^e Fête du jeu, samedi 25 mai, place de la mairie
- Marchez et mangez à Javerdat avec "Autour de nous"

EDITO

Voilà plus d'un an que les salariés d'Albany, avec le soutien de la population et des élus du territoire, défendent leur entreprise menacée aujourd'hui d'un plan de suppression de 76 emplois que rien ne justifie économiquement.

Les carnets de commande restent pleins, le chiffre d'affaire se maintient, le cours de l'action a progressé de 27,25% au premier trimestre 2013... Tout indique que les projets de la direction s'inscrivent dans une stratégie financière plutôt qu'industrielle.

Avec mes sept collègues maires de la Communauté de communes, nous avons adressé, fin avril, une lettre au Président de la République. Dans ce courrier, lui rappelant la situation et ses déclarations lors de la campagne présidentielle sur « la nécessité et l'urgence d'une loi anti-délocalisation », nous l'alertons sur l'attitude du groupe industriel qui revient sur ses engagements quant à la prime supra-légale qui serait versée aux salariés licenciés et aux promesses d'investissements pour le développement du site. « Elle n'avance aucun chiffre sur le plan de revitalisation » indiquons-nous.

Nous demandons donc à François Hollande d'intervenir auprès de la direction d'Albany « afin qu'elle donne des engagements précis auprès des salariés et auprès des collectivités locales ».

Nous concluons en exprimons notre souhait « que la moralisation publique passe aussi par de nouveaux comportements de la part (des) groupes internationaux à l'égard des pays et des territoires qui les accueillent ».

Pierre Allard, maire

ZOOM

Fête du jeu

A l'occasion de la fête nationale du jeu et ce pour la 7^e édition, la municipalité et les animateurs du service Animation Enfance Jeunesse invitent le public, enfants, ados et adultes, à venir jouer le samedi 25 mai, de 10h00 à 18h00, place de la mairie. En partenariat avec la ludothèque "la Roulotte" seront proposées des démonstrations et des initiations à toutes sortes de jeux de société. En cas d'intempéries, la manifestation aura lieu au centre administratif. Renseignements au 05.55.43.06.80.



LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • mai 2013 • N° 120

Budget 2013

Cap maintenu



Le budget 2013 conforte les choix du Conseil municipal dans l'offre de services à la population de qualité et accessibles à tous. Le restaurant scolaire propose des repas à 2,45€ aux enfants de la commune.

Le budget 2013 de la commune illustre la volonté municipale de poursuivre l'aménagement de la ville et de conforter les services offerts à la population.

Confiance, raison, responsabilité ; Pierre Allard a expliqué ainsi l'esprit dans lequel le budget primitif 2013 de la commune de Saint-Junien a été préparé. Confiance dans la capacité de la commune à préserver sa bonne santé financière ; raison face à la diminution des recettes, notamment des dotations de l'Etat, qui conduit à réduire les dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement ; responsabilité dans la poursuite des programmes d'aménagement de la ville et de services qui améliorent le quotidien de la

9,3 millions d'euros d'investissement

population. Réuni le 11 avril dernier, le Conseil municipal a adopté à la majorité (*) son budget 2013. S'équilibrant à hauteur de 15,1 millions d'euros en fonctionnement et 9,3 millions d'euros en investissement, ce budget s'inscrit dans un contexte difficile pour les collectivités territoriales.

Après le transfert de compétences et de charges aux collectivités, le temps de l'étranglement des recettes est venu dès 2010, avec, par exemple, le remplacement d'impôts dynamiques tels que la taxe pro-

fessionnelle par des dotations dont la maîtrise revient à l'Etat. Aujourd'hui de nouvelles charges telles que l'augmentation du taux de cotisation de retraite des agents territoriaux, l'augmentation du taux de la TVA ou encore la réforme des rythmes scolaires conduisent à une nouvelle réduction des moyens des communes.

"Conscient des difficultés auxquelles les collectivités locales sont ou vont être confrontées, j'ai demandé aux élus de concentrer leurs dépenses sur leurs priorités, j'ai demandé aux services de faire une pause dans leur équipement et dans le renouvellement de matériel, j'ai également demandé une diminution significative des dépenses de fonctionnement là où c'est possible" a indiqué le maire.

Il en résulte un budget qui témoigne de la volonté municipale d'optimiser les deniers publics afin de poursuivre le développement de la ville et l'offre de services à la population. Au programme d'investissement figurent ainsi le réaménagement du boulevard Victor-

Hugo, la création des salles de sports des Charmilles ou encore les travaux de restauration et de consolidation de la collégiale. Dans le contexte de crise que nous subissons, le volet solidarité reste également très fort avec l'augmentation de la subvention au Centre communal d'action sociale, liée à l'explosion des demandes d'aide de la part des moins de 25 ans et des personnes de plus de 60 ans (60% de hausse des demandes pour ces 2 catégories en 2012), la poursuite de la politique de tarifs bas pour l'accès à la restauration scolaire, aux crèches, à l'animation jeunesse...

Enfin, pour la quinzième année consécutive, les taux d'imposition n'augmentent pas à Saint-Junien, ce qui permet à Pierre Allard de dire lors du débat d'orientation budgétaire, *"qu'avec moins de pression fiscale, nous faisons plus que la moyenne des villes françaises de notre strate de population, le tout avec un endettement inférieur"*.

-* Les élus de l'opposition se sont abstenus

AU DOS

DANS LE PROLONGEMENT de la Biennale d'arts naïf et singulier, les scolaires laissent libre cours à leur créativité à la Halle aux grains.



VITE DIT

GLANETAUDE

La Glanetaude aura lieu le samedi 1^{er} juin. La course nature qui emprunte les chemins du site Corot propose une course enfants à 17h30, deux courses adultes (10 et 22 km) à 18h03 et une randonnée de 9 km. Inscription 5€ pour les adultes, gratuite pour les enfants. Le Comité des fêtes de Glane se charge de l'animation, de la buvette et du barbecue. Renseignements au 06 82 35 93 24.

TOUR FEMININ

Le Tour international féminin en Limousin fera étape à Saint-Junien, le samedi 20 juillet.

Pour la bonne organisation de l'épreuve, la municipalité est à la recherche de signaleurs. Renseignements et inscriptions auprès du service Sports et Manifestations de la ville, tél. 05 55 43 06 87.

DIMANCHE

L'Office de tourisme, les associations de pêche La Populaire et La Gaule, Les Amis de Jean-Baptiste Corot invitent à passer "Un dimanche au bord de l'eau", le 26 mai. Au programme : animations en costumes 1900 avec déjeuner sur l'herbe, concours de pêche enfants (15h/16h), démonstration de pêche à l'ancienne...

COQUELICONTES

Le Festival Coquelicontes est à Saint-Junien le 29 mai à 10h30. La Médiathèque invite la conteuse Magguy Faraux à la Halle aux grains avec ses histoires de Ti-Doudou : rencontres amusantes en comptines et jeux de mains pour découvrir tout un univers et apprendre qu'un ti-bo, c'est un bisou en créole. De 0 à 4 ans (durée 35mn) - Gratuit sur inscription au 05 55 02 17 17.

RANDO GOURMANDE

L'association Autour de nous (ADN) organise une rando gourmande le 2 juin à Javerdat. Le départ de la balade de 9,5 km, entrecoupée de pauses repas, se fera entre 11h et 12h30. 10€ par personne, 7€ pour les moins de 12 ans. Inscriptions (limitées à 250) avant le 22 mai au 05 55 02 59 96 ou 06 06 66 43 17 ou sur adnvienneglance87@orange.fr.

ZUMBA PARTY

Gym Tonic organise sa première Zumba party, le dimanche 26 mai de 15h00 à 17h30, Salle des congrès. Inscription, 15€, à envoyer avant le 20 mai à ASSJ Gym tonic, 10 rue Laveyssière, 87200 Saint-Junien.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugereux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

1 VIE = 3 GESTES

UNE JOURNEE d'information sur les gestes à effectuer en cas d'arrêt cardiaque est organisée le 8 juin à la Salle des fêtes.

PROPOS

Les affaires nationales et notamment l'affaire Cahuzac ont déclenché des polémiques nationales dans tout le pays.

Tout le monde s'accorde pour dire qu'un député « représentant du peuple », qui a menti devant l'assemblée, doit démissionner, alors qu'il n'est même pas condamné, mais a reconnu les faits.

A Saint-Junien, un conseiller municipal a été condamné au début de ce mandat, à une peine de prison avec sursis pour des faits antérieurs à l'élection, faits connus de ses colistiers en mars 2008.

Ce conseiller, qui n'a jamais siégé au conseil municipal depuis juillet 2008, a toujours trouvé un conseiller de la majorité municipale pour le représenter et il n'a encore pas démissionné...mais vérité nationale n'est sûrement pas vérité Saint-Juniaude !

De plus, depuis deux ans maintenant un autre conseiller municipal n'a jamais reparu au conseil municipal.

Il n'habite plus Saint-Junien dont il s'est éloigné pour des raisons professionnelles et il n'a pas jugé utile de démissionner. Est-ce cela, la conception de la représentation du peuple pour la majorité municipale ?

Nous ne partageons pas cette conception de la représentation électorale et quand une conseillère de notre groupe d'opposition a quitté Saint-Junien, elle a logiquement démissionné.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto
«Saint-Junien Autrement»

Note de la rédaction

L'évocation ci-dessus de la situation de deux conseillers municipaux exige de rappeler la vérité.

Les faits reprochés au premier et qui lui ont valu condamnation, n'ont été connus qu'en juin 2008, donc bien après l'élection municipale. Ces faits avaient un caractère personnel sans rapport aucun à son mandat d'élu municipal. Ils lui ont valu une condamnation le 16 août 2008. Le maire l'a démis de ses fonctions d'adjoint, dès le mois de septembre 2008. Quant à sa démission, elle ne peut émaner que de sa propre volonté, le maire ne pouvant pas légalement démettre un élu de son mandat.

Le second quant à lui est toujours domicilié à Saint-Junien et si ses obligations professionnelles le tiennent souvent éloigné de Saint-Junien ne lui permettant donc pas d'être présent aux réunions du Conseil municipal, il participe régulièrement aux travaux des commissions municipales et autres groupes de travail des élus.

Haro sur le frelon asiatique

En décembre, le frelon asiatique a été classé nuisible par les pouvoirs publics. Collectivités territoriales et particuliers ont désormais obligation de détruire les nids qui se trouvent sur l'espace public pour les premiers, dans leurs propriétés pour les seconds.

Des pièges existent dans le commerce éliminer les frelons. Mais la destruction des nids qui peut être une opération dangereuse doit être confiée à des professionnels de la désinsectisation.

Journée d'information : face à un arrêt cardiaque

1, 2, 3 sauvez !

« 1, 2, 3 sauvez ! » : le 8 juin prochain, Le Centre communal d'action sociale, le Centre hospitalier, le Centre de secours, la Fédération française de cardiologie et le Rotary Club organisent une journée d'information sur les gestes de premiers secours à pratiquer lors d'un arrêt cardiaque. Destinée au grand public, cette journée s'articulera autour de conférences et d'ateliers de démonstration et d'initiation aux gestes qui sauvent. Elle permettra d'informer sur la présence de défibrillateurs accessibles à tous dans des lieux publics de la ville. Le taux de survie lors d'un arrêt cardiaque pourrait être multiplié par quatre ou cinq si les gestes de premiers secours étaient prodigués immédiatement après le malaise. Or, 80% des témoins d'accidents cardiaques ne pratiquent pas ces gestes, par méconnaissance ou par crainte. Se former aux gestes qui sauvent est donc un acte citoyen, un acte de santé publique. « Nous sommes tous concernés, nous



Pratiquer les gestes qui sauvent permettrait de multiplier par quatre ou cinq le taux de survie après un arrêt cardiaque.

avons tous le pouvoir de sauver des vies. » disent les cardiologues de la Fédération française de cardiologie. Il y a trois ans, la ville de Saint-Junien et son Centre communal

d'action sociale, sous l'impulsion d'Hassan Jebaï, cardiologue et conseiller municipal, en partenariat avec l'association des cardiologues du Centre hospitalier et du Rotary Club, ont instal-

lé huit défibrillateurs dans différents lieux publics. Quatre nouveaux doivent être mis en place cette année.

La commune vient d'éditer un dépliant qui précise l'emplacement des défibrillateurs accessibles au public, en explique l'utilité et la conduite à tenir lorsqu'il faut s'en servir. Il sera distribué le 8 juin lors de l'opération « 1, 2, 3 sauvez ! ». Il est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la mairie et dans différents établissements publics.

La journée du 8 juin

Halle aux grains
de 9h à 12h45
et de 13h45 à 17h00

Séquences d'information de 50 minutes comprenant une séance vidéo, une information générale et un atelier sur les gestes qui sauvent.

Boissons chaudes, jus de fruits et pâtisseries seront en vente afin de financer l'achat de défibrillateurs. Entrée libre.

Enquête

Comment bien vieillir en ville ?

Quelle ville ? Quels logements pour les personnes de plus de 65 ans ? Voilà les questions auxquelles souhaite répondre le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les années à venir.

Afin de mieux connaître la situation des plus de 65 ans en matière de logement, d'accès aux services, aux équipements publics, aux loisirs... et leurs besoins dans ces domaines, le CCAS a confié une enquête à Gaëtan Groslier, étudiant en Master 2 Société, Aménagement et Gouvernance des Territoires à l'Université de Nantes. Les conclusions de cette étude permettront à la commune de mieux appréhender les actions à mettre en œuvre pour



Marie-Claude Briend, adjointe aux Affaires sociales et Gaëtan Groslier.

répondre aux attentes des plus âgés d'entre-nous.

Il y a quelques jours, 700 personnes représentatives de la population âgée de Saint-Junien ont reçu un questionnaire. Elles sont invitées à le compléter et à

le déposer ou le renvoyer par la Poste à la mairie avant le 17 mai. Leurs réponses participeront à la définition d'une politique d'aménagement de la ville capable de répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

Cheminement piéton sécurisé côte de Croyer



Depuis quelques semaines, la côte de Croyer, au dessus de l'école de Glane, a été réaménagée par les services municipaux. Il s'agissait de sécuriser le cheminement piéton sur le bas-côté, à droite en montant.

Afin de rétablir le trottoir montant, le talus a été rogné et une balustrade en bois installée.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 20 mai : Exposition "Nos enfants sont des artistes", Halle aux grains.

9 mai : Football, Challenge Lebéhot, stade du Chalet de 9h00 à 20h00.

12 mai : Marché aux fleurs, place Lacôte de 8h00 à 19h00.

13 au 25 mai : Exposition pastel, aquarelle, poterie.... "Chat pitres", Maison des consuls.

17 mai : Conférence « L'art de Corot, de l'amour de la nature au bonheur de vivre », Centre Martial-Pascaud, à 20h00.

24 mai : Soirée Louis Aragon, avec Jacques Desmaison, à 20h30, au bar La paillotte.

25 mai : Fête du jeu, place de la mairie

25 mai : Vide grenier du Pôle commercial Grand Ouest.

26 mai : "Un dimanche au bord de l'eau", au site Corot.

26 mai : Concours de tir à l'arc, stade du Chalet de 9h00 à 17h30.

26 mai : Trophée des écoles de cyclisme, départ à 11h00 du circuit d'auto cross de la ville.

26 mai : Thé dansant de l'association ADRPM, Salle des fêtes à 14h30.

26 mai : Zumba party avec Gym Tonic, Salle des congrès à 15h00.

27 mai au 2 juin : Exposition de Christiane Savary, aquarelliste et Michèle Épinette, pastelliste, Maison des consuls.

29 mai : Coquelicotantes, avec la conteuse Magguy Faraux, 10h30 à la Halle aux grains.

1er juin : Tournoi de sixte de l'ASSJ Football, stade du Chalet

Nos enfants sont des artistes L'enchantement

Depuis 2007, bien après la fermeture de ses portes, la Biennale d'art naïf diffuse encore son parfum poétique, notamment dans les écoles. Les enfants qui ont visité les expositions de l'édition 2012 n'ont pas échappé à l'enchantement et ont laissé libre cours à leur créativité.

A l'invitation de la municipalité et de l'Office de tourisme, ils présentent leur travail lors de l'exposition "Nos enfants sont des artistes" qui se tient à la Salle des fêtes/Halle aux grains jusqu'au 20 mai.

Cette année 19 classes soit plus de 430 enfants, sous la conduite de leurs enseignants, ont donné un prolongement à la Biennale par leurs dessins, collages ou sculptures. Parmi ces réalisations, on retrouvera cette année une girafe, un dragon, une jungle aux perroquets, des chemins, la maison des saisons, la fenêtre des points de vue, et des œuvres spécifiques sur la thématique « par la fenêtre, j'ai vu » (thème de la Biennale 2012).



Les écoles suivantes participent : Brigueuil maternelle ; Cachin ; Chaillac-sur-Vienne élémentaire ; Chantemerle élémentaire ; Chantemerle maternelle ; Glane élémentaire ; Joliot Curie, maternelle ; Collège Paul Langevin, 5^e SEGPA et une classe de 5^e.

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

D'autres infos sur
www.saint-junien.fr

 **Ville de Saint-Junien**

BONJOUR